

Louis décrit dans *Le Couronnement de Louis*^{*1}

Hitoshi OGURISU

(Université de Wakayama)

12 novembre 2011

1 Problématique

1.1 Hérité de la royauté

CITATION 1

« Traîtres leres, le cors Deu mal te done !
Por quoi fesoies ton droit segnor vergoigne ?
Richarz ton pere ne porta onc corone. »

(CourLouisLe AB, vv. 1893-1895)

「この盗人の裏切り者め、神様自らお前に罰
をくだされますように。なにゆえ、正当な君
主の顔に泥を塗ろうとしたのだ。お前の父親
のリシャルは王冠を戴いたことなどなかつ
たというのに」

1.2 Appréciations défavorables

1.2.1 Louis dans le *Couronnement*

CITATION 2

Est-il téméraire de supposer qu'entre 1131 et 1137, disons vers 1136, ... un poète de talent, fervent partisan de la monarchie, eut l'idée d'écrire un roman qui célébrerait la fidélité au roi légitime, héréditaire, même si ce roi était **jeune, faible, peureux**? (Van Waard-1945, p. 55 — Hasenor-1992 (p. 332) ne mentionne pas cet article.)

CITATION 3

La fidélité s'adressait non pas à un roi, mais au roi, c'est-à-dire au principe de royauté. Il en va bien ainsi dans le *Couronnement*, qui

pose à vrai dire un cas limite, paradoxal, puisque Louis est dépeint comme le **plus affligé** des souverains et que l'idée de la royauté est à peu près dissociée de la personne du roi. Le trouvère célèbre non pas Louis, mais le roi français. (Frappier-1964, p. 149 — cf. aussi Hasenor-1992)

CITATION 4

cette chanson est une œuvre de propagande monarchiste fondée explicitement sur la valeur privilégiée du statut royal et non sur la valeur personnel du roi (celui-ci est présenté comme **un incapable**) (Batany-1971,)

CITATION 5

Composée vers 1137, une chanson de geste, *Le Couronnement de Louis*, affirmait déjà que l'hérité allait de soi, **même si le fils du rois était imbécile**, et que le sacre n'était qu'une preuve supplémentaire de l'élection divine. (Duby-1973, pp. 44-45)

CITATION 6

... lorsque le roi est **faible, mal entouré, incapable ou injuste**. Nous avons là un reflet de la crise de la féodalité que Guillaume tranche dans le sens de la fidélité vassalique et de la reconnaissance de l'hérité de la couronne : malgré les injustices du roi Louis à son égard, Guillaume reste fidèle et combat sans relâche des ennemis du roi, simplement par devoir envers son suzerain. Aussi a-t-on souvent exprimé l'idée que ces chansons de geste étaient des véhicules de l'idéologie politique des Capétiens, encouragé par l'abbé

*1 Ce document a été composé avec L^AT_EX 2_ε

de Saint-Denis, Suger, conseiller de Louis VI et de Louis VII. Les romans arthuriens, au contraire, auraient eu le soutien des Plantagenêt. (Flori-1995, p. 94)

CITATION 7

The authority of Louis in this poem (= *Le Couronnement de Louis*) is clearly distinguished from power of any kind. He is completely **ineffectual**, and yet he is regarded by most as the only legitimate king. ... William and his relatives, although presented as acting without self-interest, are in fact promoting a conception of monarchy which in turn promotes the value of aristocracy. (Kay-1995, pp. 122-123)

CITATION 8

Dans *Le Couronnement de Louis*, la légitimité du roi est violemment remise en cause, et parfois incompréhensible l'entêtement de Guillaume à maintenir sur le trône son souverain, **personnage tellement contraire, par sa faiblesse et sa lâcheté, aux valeurs épiques**. (Galent-Fasseur-1997, p. 72)

1.2.2 Louis dans le cycle

CITATION 9

Si le cycle de Guillaume peut mettre en vedette un vassal, un sujet, c'est à cause de l'absence de personnalité du roi de droit divin : **facteur, par ses insuffisances, de troubles et de discordes, il s'avère incapable de travailler à la pacification et à expansion des territoires chrétiens**; le vassal prend la première place parce qu'il remplace le monarque dans la réalisation active de cette mission. (Galent-Fasseur-1997, p. 9)

CITATION 10

... la personnalité, ou plutôt l'absence de personnalité du roi Louis, insignifiant, peu-reux, anti-épique. Ces défauts n'entravent en rien sa légitimité à la tête de l'Etat : en-

veloppe vide, il demeure représentant à part entière de la fonction royale. (Galent-Fasseur-1997, p. 106)

CITATION 11

Même si Louis n'est qu'une enveloppe vide, même si Charles Martel, au contraire, abuse de son pouvoir, la personne du monarque, quoique incarnée par un être humain qui, comme tous ceux de son espèce, est enclin à la faiblesse, demeure inviolable, parce qu'investie d'une fonction sacrée. (Galent-Fasseur-1997, p. 171)

CITATION 12

Dans d'importantes chansons qui ont précédé le *Siège de Babastre — Couronnement de Louis, Charroi de Nîmes, Prose d'Orange ou Aliscans — l'image du souverain légitime est quelque peu détestable. A chaque fois, Louis apparaît comme un être veule, égoïste, pusillanime; dominé par une coupable ingratitude, il ne sait pas apprécier à leur juste valeur la fidélité et le dévouement des Aymerides. (*SiègeBarbG*, 2000, p. 72)*

CITATION 13

Il y a peu de choses à dire ici de Louis, **indigne de sa charge**, d'une ingratitude totale pour son vassal qui vient demander des secours (...). (*AlisRé2*, p. 47)

CITATION 14

Dans le premier volet du triptyque, le *Couronnement de Louis*, Fierebrace prouve sa loyauté de vassal fidèle à l'égard de la royauté et de la chrétienté en défendant à plusieurs reprises Louis, le jeune roi, fils de Charlemagne, et le pape menacé à Rome. Comme **le souverain ingrat** l'a oublié lors de la distribution des fiefs, il est contraint de partir à la conquête de terre sarraisine. (*PriseOrL*-2010, p55)

1.3 Roi fainéant

1.3.1 Des Mrovingiens aux Carolingiens

CITATION 15

L'affaiblissement de la dynastie mérovingienne avait évidemment plusieurs causes. **La propagande pépinnide avançait leur mollesse, leur incapacité à gouverner et à guerroyer** (c'est l'imagerie des « rois fainéants » des vieux livres d'histoire). Il est vrai que beaucoup de ces rois arrivaient au pouvoir jeunes et mouraient jeunes ; leur prestige militaire était inexistant, faute de victoires extérieures depuis Dagobert. (Flori-1998, p. 37)

CITATION 16

Il (= Pépin) envoie l'évêque de Wurzburg Burchard et son chapelain, l'abbé de Saint-Denis Fulrad, auprès du pape Zacharie pour interroger « au sujet des rois qui en Francie n'exerçaient pas le pouvoir, s'il était bon qu'il en fût ainsi ». Et le pape répond « **qu'il vaut mieux appeler roi celui qui a plutôt que celui qui n'a pas le pouvoir.** (Le Jan-2002, p. 85 — cf. aussi Contamine-2002, p. 24))

CITATION 17

A partir de Louis le Pieux, les Carolingiens ont réintégré le passé récent mérovingien, en le dénigrant, comme l'a fait **Éginhard qui a répandu la légende des « rois fainéants »** pour expliquer l'arrivée d'une nouvelle dynastie sur le trône des Francs. (Contamine-2002, p. 37)

1.3.2 Des Carolingiens aux Capétiens

CITATION 18

Nous n'ignorons pas que Charles a ses partisans qui soutiennent qu'il a des droits

héréditaire à la couronne. Mais le trône ne s'acquiert pas par la seule hérédité, et l'on ne doit y porter qu'un homme dont l'honneur soit intact et la générosité éprouvée... (Mussot-Goulard-1988, p. 53 — Citation de la *Histoire de Richier*, liv. IV)

CITATION 19

Face à Charles, dernier Carolingien survivant, il (= l'archevêque Adalbéron) il se prononce en faveur d'Hugues, mettant en avant la noblesse du duc, son courage et sa puissance. (Le Jan-2002, p. 151)

CITATION 20

En 991, trahi par l'évêque de Laon, Adalbéron, Charles est livré au Capétien et il termine rapidement ses jours en prison. Une nouvelle dynastie, celle des Capétiens, s'est donc imposée. (Gauvard-2005, p. 121)

1.4 Tyrannicide

Jean de Salibury (vers 1120-1180), *Polycraticus* (*Livre des gouvernants*)

CITATION 21

lorsqu'ils cessent de suivre la voie tracée par le roi des cieux et s'en écartent trop ouvertement, ces princes terrestres d'abord légitimes cessent de l'être et deviennent des tyrans ; il peut alors devenir licite de les tuer. Cette très originale doctrine du tyrannicide résulte de la conception étatique et cléricale (mais non laïque) de l'autorité du prince. (Flori-1999, p. 296)

CITATION 22

En dépit de toutes les nuances introduites par un tel mode de pensée, le caractère novateur, voire révolutionnaire, de la théorie du tyrannicide réactualisée par Jean de Salibury dans l'histoire de la pensée politique occidentale est certain. (Aurell-2003, p. 82)

CITATION 23

... le Moyen Age hérite de l'ambivalence aristotélicienne : dans l'*Ethique à Nicomaque*, Aristote définit la tyrannie comme « le contraire de la royauté, puisque le tyran ne poursuit que son intérêt propre », mais il considère aussi le tyran comme « un mauvais roi ». (Gauvard-2002, p. 1413 — art. TYRANNICIDE)

2 Examen du texte

2.1 Couronnement

CITATION 24

Challes li maines a mout son tens usé,
Or ne puet plus ceste vie mener ;
Il a un fill a qui la velt doner.

(CourLouisLe AB, vv. 54-56)

大帝シャルルはずいぶんと年老いてしまった。これ以上、これまでのような生活を続けることはできない。彼には一人の息子があ
る、彼にそれを委ねたいと望んでいらっしや
る。

CITATION 25

Se tu doiz prendre, beau filz, de faus loier,
Ne desmesure de neant abessier,
Fere luxure ne alever pechié,
Ne hoir enfant a retolir son fié,
Aucune fame tolir .iiii. loiers*,
Ceste corone de Jhesu la te vié,
Filz Looÿs, que tu ne la baillier. »

Ot le **li enfes**, onques ne mut le pié.
Por lui plorerent maint vaillant chevalier,
Et l'empereres fu mout grains et iriez :

(CourLouisLe AB, vv. 80-89)

「もし、お前が賄賂を受け取ったり、なにごとにつけ、節度を欠いた行動を抑制せず、邪淫をなし、罪を称揚し、相続人の子供から封土をとりあげ、婦人の誰かから四つの報酬を受け取るのであれば、イエスの名の下に、この王冠をお前には与えぬ。息子のルイよ、**それを聞いた子供（ルイ）は決して足を踏み出そうとはしなかった。**彼のために、多くの勇敢な騎士が涙を流し、皇帝は気分を大いに害し、苛立った。

* Ne veve femme tolir .i. seul .d. [B1]/Ne veve fame seul tolir .i. denier [B2] 「未亡人から一ドゥニエでも奪うのであれば、...」

CITATION 26

Il vint au conte, si li chaï as piez.
Li quens Guillelmes le corut redrecier ;
Il li demande : « Damoiseaus, que requiers ?
— A non Dieu, sire, et manaide et pitié.

...

En vos vueil metre mes terres et mes fiez,
Que les me gardes, nobile chevalier,

Tant que je puisse mes garnemenz baillier »
Respont li quens : « Par ma foi, volantiers. »

(CourLouisLe AB, vv. 216-225)

彼（ルイ）は伯の足下に倒れ伏した。ギヨーム伯はかけつけてルイを立ち上がらせて尋ねる「若様、何が望みなのです」「神の御名前にかけて、慈悲と憐れみを乞いたい（中略）**私の領地と封地をそなたに委ねたいのだ。**高貴な騎士よ、私が武具を帯びることができるまで、私のためにそれらを預かってほしい。」伯は答えた。「我が信仰心に向け、喜んで。」

2.2 Pélerinage de Guillaume

CITATION 27

Plorant apele Guillelme Fierebrace :
« Hé ! gentix quens, por Dieu l'esperitable,
Veez mon pere de cest siecle trespasse :
Vielz est et foibles, ne portera mes armes,

Et ge sui juenes et de petit aage ;

Se n'ai secors tot ira a damage. »

(CourLouisLe AB, vv. 257-262)

ルイは泣きながら、ギヨーム・フィエルブラスに呼びかけて、「ああ、気高い伯よ、天の神にかけて、見てほしい。我が父はこの世を去ろうとしている。年老いて弱々しく、二度と武具を身につけることはないだろう。そして、私はといえば、若く、幼少の身だ。**助けがなければ、全てが損なわれてしまうのだ。**」

2.3 Rébellion de Richard de Normandie et son fils

CITATION 28

Mes uns frans abes, que Dex puist beneir,
En une croute del mostier Saint Martin
En a l'enfant ensemble o lui fouï,

(CourLouisLe AB, vv. 1451-1452)

けれども、とある気高い修道院長（彼を神様が祝福くださいますように）がサン＝マルタン修道院の地下納骨所に、自らとともに子供（ルイ）を隠したのです。

2.4 Revendication de Rome par Gui d'Allemagne

CITATION 29

Et Looÿs s'en vet fuiant a pié,
De tref en autre se vet par tot mucier ;
A sa voiz crie : « Bertran, Guillelme, ou és ?
Filz a baron, quar me venez aidier !

(CourLouisLe AB, vv. 2286-2289)

そこで、ルイは徒歩で逃げ惑い、天幕から天幕へと姿を隠して右往左往すると、大声で叫ぶ。「ベルトラン、ギヨーム、どこにいるのだ。勇者の息子たちよ、私を助けにきてくれ。」

CITATION 30

Gui d'Alemaigne me mande tel outrage,
Par noz .ii. cors me mande la bataille,
Et ge sui juenes et de petit aage,
Si ne puis pas maintenir mon barnage,
A il François qui por mon cors le face ? »
Quant cil l'oïrent, s'embranchent lor visage.
Voit le li rois, a poi que il n'enrage ;
Tendrement pleure desous les piax de martre.

(CourLouisLe AB, vv. 2382-2389)

ギ・ダルマーニュは私に法外なことを求めるあまり、一対一の決闘を求めてきた。しかるに、私は年若く、幼少で、戦闘にもちこたえることはできない。私自身の代わりに、それうしてくれるフランス人はおらぬか。」人々はそれを聞くとうつむいてしまう。それを見た王は、正気を失わんばかりになり、**気弱く、クロテンの毛皮で顔を覆って涙を流す。**

2.5 Guerre civile

CITATION 31

Quant voit Guillelmes, le marchis au cort nes,
Qu'en cele terre ne porra demorer,
Quar trop i a des anemis mortieus,
Il prant l'enfant que il ot a garder,
Si l'en porta a Loon la cité ;

(CourLouisLe AB, vv. 2655-2659)

低鼻侯ギヨームは、あまりに多くの仇敵がいるため、かの地に留まることはできないと見て取ると、**庇護すべき子供（ルイ）を確保すると、ランの街へ連れ去った。**

3 Roi-enfant

3.1 Adoubement et couronnement

CITATION 32

**Et je sui josnes et de petit aage,
Si ne puis pas bien souffrir tel barnage.**

(CourLouisLe AB, vv. 2403-2404)

しかるに、私は年若く、幼少で、この戦闘に
首尾よく持ちこたえることはできないのだ。

CITATION 33

A partir de l'époque carolingienne, la remise d'armes devint le rite de passage qui permettait au jeune noble de passer de l'enfance à l'adolescence. **Charlemagne attendit ainsi que son fils Louis eut atteint l'âge de l'adolescence (il avait alors treize ans) pour le ceindre solennellement de l'épée.** Louis le Pieux investit à son tour son fils Charles des « armes viriles », en particulier de l'épée, lorsqu'il atteignit l'âge de quinze ans. (Contamine-2002, p. 57)

CITATION 34

... Pour ce qui concerne les personnages de haut rang, **la remise des armes conserve encore une grande part de sa signification ancienne, idée à la déclaration d'une prise effective de pouvoir**, d'une entrée d'un jeune prince dans la vie active et guerrière ; en bref, il s'agit d'une sorte de reconnaissance publique d'un « droit à gouverner » (Flori-2004, p. 149)

3.2 Malheur à la ville dont le roi est un enfant

CITATION 35

La situation qui, selon la Bible et même certains Miroirs des princes médiévaux aurait pu être une malédiction, le règne d'un roi-enfant (« **Malheur à la ville dont le roi est un enfant** », dit l'Écclésiaste, 10, 16-17) a été affrontée à plusieurs reprises sans dommage par les Capétiens. (Le Goff-1989, p. 38 — Cf. aussi Sassier, le chapitre intitulé « Malheur à la terre dont le prince est un enfant »)

CITATION 36

la hâte relative du roi régnant : Hugues, aurait onze ans ... Philippe n'en a que sept — hâte relative qui contraste avec la décontraction accru de la pratique au XII^e siècle, au moment pour Louis VI et Louis VII. (Contamine-2002, p. 130)

- **Philippe** ass. 12 ans
 - **Louis VII** ass. 11 ans (1131), av. 17ans (1137)
 - **Philippe Auguste** ass. 14 ans (1179), av. 15 ans (1180)
 - **Louis VIII** av. 36 ans (1223)
 - **Louis IX** av. 12 ans (1226)
- ass. = association, av. = avènement

CITATION 37

S'appuyant sur quelques témoignages contemporains présentant notre roi comme très amoureux de la belle Aliénor, une certaine historiographie a eu tôt fait d'abolir en lui toute espèce d'autonomie de volonté : « un jouvenceau couronné, maîtrisé par une femme ardente », **un être faible, manipulé par son entourage au point de se lancer sans discernement dans les entreprises que lui dicte celui-ci, tel apparaît Louis le Jeune aux yeux des historiens.** (Sassier-1991, pp. 110-111)

3.3 Chronologie des événements

- **Couronnement** : Mesire est juenes, n'a que .xv. anz entierz ;(CourLouisLe AB, 103)
- .v. ans vesqui puis Challes et ne

- mes (CourLouisLe AB, 163)
- **Plerinage de Guillaume en Italie : combat singulier avec Corsolt**
 - Que morz est Challes, li gentix et li ber ; (CourLouisLe AB, 1380)
 - **Rébellion de Richard de Normandie et son fils**
 - Trois anz toz plains fu Guillelmes le ber Dedenz Poitou la tere conquerer ; (CourLouisLe AB, 1990)
 - **Revendication de Rome par Gui d'Allemagne**
 - **Guerre civile**

4 Conclusion

4.1 Propagande

CITATION 38

Si moderne nous semble-t-il, ce terme « propagande » ne paraît, tant s'en faut, ni excessif ni anachronique. Il suggère, tout simplement, l'émission d'un message politique à partir d'un centre, c'est-à-dire la cour royale, et sa réception par une périphérie, où l'aristocratie détient un pouvoir de décision sur lequel le souverain cherche à exercer son influence ... Toutes ces conditions sont réunies à la cour des Plantagenêt, qui a utilisé les moyens les plus divers pour répandre idées et images favorables à la dynastie. » (Aurell-2003, p. 96)

CITATION 39

Au Moyen Age, la liberté de ton ou la franchise des poètes de cour et des historographes officiels sont compatibles avec le mécénat, qui n'implique nullement la louange servile envers le commanditaire de l'œuvre. (Aurell-2003, p. 101)

CITATION 40

Il ne fait de doute pour personne que la

littérature historiographique de langue latine, si fortement soutenue par la cour Plantagenêt, avait une réelle dimension de « propagande » au sens large du terme, malgré la liberté de ton des chroniqueurs et leurs critiques parfois virulentes de cette cour. Il en va très probablement de même pour l'historiographie de langue romane ... On admet aujourd'hui qu'il s'agit essentiellement, dans les œuvres littéraire du XII^e siècle, d'une louange implicite, d'une propagande indirecte qui n'exclut pas réserves et critiques, plutôt que d'une campagne médiatique à la mode contemporaine, ... (Flori-2004, p. 401)

4.2 Carles li reis nostre emperere magnes

CITATION 41

Dès le début du 12^e siècle les Capétiens se rendent compte de l'importance de la légende carolingienne pour leur propre pouvoir, puisque le prestige du grand empereur garantissait une exemplarité exploitable de plusieurs façon. (Gosman-1995, p. 452)

CITATION 42

M. Robert Folz ... explique bien que « canoniser Charlemagne, c'est donc l'enlever à l'usage de la France, c'est grandir Aix aux dépens de Saint-Denis ». Et de fait, comme le montre cet auteur, le culte s'est diffusé essentiellement en Allemagne. (Subrenat-1978, p. 209)

CITATION 43

Or, la plus ancienne version connue de la *Chanson de Roland*, transcrite vers 1160-1170 dans un manuscrit conservé aujourd'hui à la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford, a vraisemblablement été élaborée à la cour d'Henri II. (Aurell-2003, p. 155 — Cf. aussi Köller)

CITATION 44

En somme, les chansons de geste qui se développent au XII^e siècle autour de l'empereur légendaire font considérablement progresser l'appropriation du personnage par les Capétiens. Cette réappropriation par les descendants d'Hugues Capet, qu'on pourrait croire un usurpateur du trône revenant en droit aux Carolingiens, est définitivement réalisée sous le règne de Philippe Auguste. ... Elle se concrétise dans le mariage de Philippe Auguste avec Isabelle de Hainaut, qui contrairement à son époux, descend en ligne directe de l'empereur mythique. (Aurell-2003, p. 157)

CITATION 45

En effet, en dépit de l'insistance des moralistes, des historiens et des poètes, en particulier dans les chansons de geste, sur la figure glorieuse de Charlemagne donnée comme modèle, on ne décèle guère, avant la mort de Philippe Auguste, de tentative destinée à relier la dynastie capétienne à celle du grand empereur. Toutefois, en 1179, c'est l'épée de Charlemagne qui est utilisée à Reims pour le couronnement de Philippe Auguste. (Flori-2007, p. 132)

4.3 Entrer en grant barnage

CITATION 46

En grant barnage fu Looÿs entrez :
Quant il fu riches Guillelme n'en sot grez.
(CourLouisLe AB, vv. 2669-2670)

- Ainsi Louis entra dans une famille de grands barons. (Lanly)
- Louis s'alliait ainsi à une famille de grands barons. (Boutet-1996, p. 145)

4.4 Barnage

- GdfLex : corps des barons, assemblée de baron ◇ vassaux d'un rois, d'un prince ◇ homme qui sont à leur suite ◇ qualité, titre, noblesse, puissance de baron ◇ qualité d'un baron, vaillance courage, noblesse de cœur ◇ sagesse ◇ exploit, entreprise valeureuse, coup hardi ◇ train, suite, grand train
- TL : Ritterschaft (chevalerie comme classe sociale), Vornehmheit (noblesse de cœur), Rittertat (chevalerie) [trad. par nous].

CITATION 47

Cors a[s] d'enfant e si a[s] raisun de **ber**.
(ChGuillSD, vv. 1478-79)

お前の体は子供のものだが、頭脳は ber(= baron) のものなのだ。

Le texte de Suard contient des fautes d'impression : les lettres entre crochets sont ajoutées par nous.

CITATION 48

Theodomas s'escuse fort,
dit que il font peché et tort
quant bachelier de son aage
veulent lever en tel **barnage**.

(ThebesR, vv. 5365-5368)

ティオダマスは強く卑下して、自分の年齢のような若輩者を、そのような barnage に押し上げるようにすることで、ギリシア人たちは誤りと間違いを犯しているのだと言った。

4.5 Roi mûri

CITATION 49

Ainsi, si dès 1181, Philippe Auguste put s'intituler *rex Franciae*, et non plus *rex Francorum*, ce fut d'abord parce que son père venait de

réaliser ce premier resserrement de l'unité (=l'unification du royaume autour de la dynastie). (Pacaut-1964, p. 222)

CITATION 50

Ces témoignages (des Français proche de Louis VII) concordants déclinent toujours les même thèmes : la sérénité, la modération et la piété d'un Louis VII *senior* est à l'opposé de la combativité des Plantagenêt *juvenes*. (Aurell-2003, p. 122)

CITATION 51

Dès le début il (= Louis IX, saint Louis plus tard) a souffert d'un handicap : la précocité dans l'entrée en fonction. **Il fut un roi-enfant**. De Jean de Salisbury à Vincent de Beauvais, les théoriciens du pouvoir royal ont mis en balance les dangers et les chances d'une telle situation. ... Investi prématurément d'autorité, il risque, s'il écoute ses compagnons de classe d'âge, les jeunes, d'être comme Ro-boam, le fils de Salomon, un mauvais roi. Il existe pourtant un espoir de vaincre ce mauvais pronostic : que l'enfant ait « un bon naturel » et, surtout, qu'il tire profit d'une bonne éducation. (Le Goff-1989, p. 86)

5 Appendices

5.1 Version C

- Mes sires est juvenes, n'a que .vii. ans entiers ; (Le vers correspondant au AB v. 103)
- .v. ans vesqui puis Challes et ne mes (AB, 163// pas de vers correspondant dans C).
- Loÿs fut riche, n'en sot Guillelme gré (Le vers correspondant aux AB vv. 2669-2670)

CITATION 52

A tant ez vos Guicahrdet, un enfant ;
Cil esteit freres Vivien le vaillant ;

N'ot que .xv. ans, mout i ot bel enfant. (...)
Dist a Guillelme : "Por Deu, car me donez
Mes garnemenz, si serai adoubez (...)
— Neis" dist Guillelmes, "d'ici ne vos movrez !
Trop estes jones et de petit aé
Por Sarrazins ferir et encontrar,

(ChevVivM, vv. 1155-1167)

とそこへ**子供**、ギシャールが現れた。彼は勇敢なヴィヴィアンの弟であった。**まだ 15 歳**で、まことに素晴らしい**子供**であった。...
ギシャールはギヨームにいう。「神かけて、私に武具を与えてください。そうすれば私は騎士になります。」ギヨームは言った「甥っ子よ。ここから動いてはならぬ。異教徒と戦い相見えるには、お前はあまりに**若く幼い**。

5.2 Les poèmes du cycle de Garin de Monglane

1. *Enfances Guillaume**
2. *Couronnement de Louis** : petit Looÿs (A1, A2, A4 1444, 1481) ; le petit rois Looÿs (A3 1444, 1481) le sage (A1, A2, A4, B1, B2, 2007 ; A3 manque) le vaillant (A1,A2, A4, 2475 ; A3 manque) ; li frans (B1, B2 2475),
3. *Charroi de Nmes** : li ber, li fier, li frans, li pouz ...
4. *Prise d'Orange** : li francs, le fier ...
5. *Enfances Vivien** : li preuz et li honestes, le fort roi, li bons rois ...
6. *Chevalerie Vivien** (pas d'occurence)
7. *Aliscans** : l'emepere vassal, le fort roi.
8. *Bataille Loquifer** : le fort roi couronné.
9. *Moniage Rainouart** : au vis fier,
10. *Moniage Guillaume I** : le guerrier, le vallant, li forz rois ...
11. *Moniage Guillaume II*

12. *Garin de Monglane*
13. *Girart de Vienne*
14. *Aimeri de Narbonne*
15. *Narbonnais*
16. *Siège de Barbastre** : le proisiez, li senez ...
17. *Guibert d'Andrenas** : li fors rois.
18. *Prise de Cordres et de Seville*
19. *Mort Aimeri** lo guerrier, li ber, li forz rois, ...
20. *Renier*
21. *Foucon de Candie*

**Chanson de Guiallume* : notre, empeureur, le fort rei cunbatant, le ber ...

CITATION 53

Notre chanson s'écarte sensiblement de cette tradition, dans la mesure où certains traits de sa personnalité ne sont pas négatifs : ... (SiègeBarbB, p. 72)

5.3 Chevalerie royale

CITATION 54

— « Vraiment, sire (= Richard cœur de lion), vous risquez une grande mésaventure ... Retournez donc : car s'il vous arrivait malheur, la chrétienté serait perdue. » Le roi changea de couleur et dit : « Je les ai envoyés, je les ai priés d'y aller : s'ils y meurent sans moi, que jamais on ne m'appelle roi. — (Flori 1999, p. 384 — Cité d'Amobroise)

CITATION 55

C'est lui (= Charles d'Anjou, frère du roi) qui rapport l'émotion de Louis (= Louis IX, saint Louis plus tard) quand il se voit proposer, lors de la fatale retraite sur les rives du Nil, d'abandonner le traînants de l'armée en se sauvant sur une barque : « Comte d'Anjou, comte d'Anjou ! Débarrassez-vous de moi si je vous suis à charge ; moi, je ne me débarrasserai jamais de mon peuple ! » (Pernoud, p. 143)

6 Bibliographie

Les livres sont rangés dans l'ordre alphabétique de leur sigle qui apparaît en tête de chaque article.

6.1 Œuvres du Moyen Age

- Les abréviations sont ceux de DEAF (*Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, sauf pour les articles astérisqués, qui ne sont pas enregistrés dans DEAFbiblel.)
 - Afin de ne pas allonger la liste, nous ne relevons que l'édition la plus récente de chaque poème, que nous ayons consultée, sauf les deux éditions dont nous avons cité l'estimation de Louis dans la section 1.
1. AlisRé, Claude RÉGNIER, *Aliscans tome 1 et 2*, Honoré Champion, coll. "C.F.M.A.", 1990.
 2. AlisRé², Claude RÉGNIER, *Aliscans*, Honoré Champion, coll. "C.C.M.A.", 2007, édition révisée par J. Subrenat.
 3. AmAmD, Peter F. DEMBOWSKI, *Ami et Amile : chanson de geste*, Champion, coll. "C.F.M.A.", 1969.
 4. BatLoq*, Monica BARNETT, *La Bataille Loquifer*, The Society for the study of mediæval languages and literature, coll. "Medium Ævum Monographs", 1975, Oxford.
 5. CharroiM, Duncan McMILLAN, *Le Charroi de Nîmes : chanson de geste du XII^e siècle*, Klincksieck, coll. "Bibliothèque Française et Romane", 1978.
 6. ChevVivM, Duncan McMILLAN, *La Chevalerie Vivien*, CUER Ma, "Senefiance" n° 39, 1997.
 7. ChGuillSd, François SUARD, *La Chanson de Guillaume*, Bordas, coll. "Classiques Garnier", 1991.
 8. CourLouisLe, Yvan G. LEPAGE, *Les Rédactions en vers du Couronnement de Louis : édition avec une introduction et des notes*, Droz, coll. "T.L.F.", 1978.
 9. EnfVivR, Magali ROUQUIER, *Les Enfances Vivien*, Droz, coll. "T.L.F.", 1997.

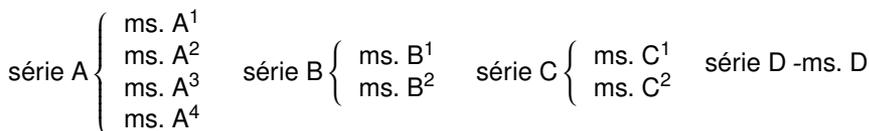
10. FierL, Marc LE PERSON, *Fierabras : chanson de geste du XII^{ème} siècle*, Honoré Champion, coll. "C.F.M.A.", 2003.
11. GuibAndrO, Mauriel OTT, *Guibert d'Andrenas*, Honoré Champion, coll. "C.F.M.A.", n° 147, 2004.
12. JourdBIAIM, Takeshi MATSUMURA, *Jourdain de Blaye en alexandrins, vol 1 & 2*, Droz, coll. "T.L.F.", 1999.
13. JourdBID, Peter F. DEMBOWSKI, *Jourdain de Blaye (Jourdain de Blavies) : chanson de geste*, Honoré Champion, coll. "C.F.M.A.", 1991.
14. MonGuill²A, Nelly ANDRIEUX-REIX, *Le mariage Guillaume : chanson de geste du XII^e siècle*, Honoré Champion, coll. "C.F.M.A.", 2003.
15. MortAymC, J. COURAYE DU PARC, *La Mort Aymeri de Narbonne : chanson de geste*, Firmin-Didot et Cie, coll. "S.A.T.F.", 1884.
16. OrsonM, Jean-Pierre MARTIN, *Orson de Beauvais, chanson de geste du XII^e siècle*, Honoré Champion, coll. "C.F.M.A.", 2002.
17. PelCharlA, Paul ÆBISCHER, *Le Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople*, Droz, coll. "T.L.F.", 1965.
18. PriseOrabR², Claude RÉGNIER, *La Prise d'Orange : chanson de geste de la fin du XII^e siècle*, Klincksieck, coll. "Bibliothèque Française et Romane", 1983.
19. PriseOrL*, Claude LACHET, *La Prise d'Orange : chanson de geste (fin du XII^e-début XIII^e siècle)*, Honoré Champion, coll. "CC-MA", 2010.
20. RCambrK, Sarah KAY, William KIBLER, *Raoul de Cambrai — Chanson de geste du XII^e siècle*, Livre de Poche, coll. "Lettres gothiques", 1996.
21. RolS², Cesare Segre, Madeleine TYSSENS, *La Chanson de Roland : nouvelle édition refondue*, Droz, coll. "T.L.F.", 2003.
22. SiegeBarbB³G, Bernard GUIDOT, *Le Siècle de Barbastre*, Champion, coll. "C.F.M.A.", 2000.
23. ThebesR, Gui RAYNAUD DE LAGE, *Roman de Thèbes*, Honoré Champion, coll. "C.F.M.A.", 1968.

6.2 Œuvres critiques et historiques

- Pour ne pas allonger la liste, les œuvres citées ou mentionnées dans l'exposé sont seules relevées.
- 1. Aurell-2003, Martin Aurell, *L'Empire des Plantagenêt 1154-1224*, Perrin, coll. "Pour l'histoire", 2003.
- 2. Batany-1971, J. BATANY & J. RONY, « Idéal social et vocabulaire des statuts (« Couronnement de Louis ») », in *Langue française*, vol. 9, n° 1, ?, 1971, pp. 110-118.
- 3. Boutet et al.-1996, Dominique BOUTET, *Le Cycle de Guillaume d'Orange — Anthologie* —, Livre de Poche, coll. "Lettres gothiques", 1996.
- 4. Contamine-2002, Philippe CONTAMINE, *Le Moyen Age : le roi, l'église, les grands, le peuple 481-1514*, Seuil, coll. "Histoire de la France politique", 2002.
- 5. Duby-1973, Georges DUBY, *Le Dimanche de Bouvines, 27 juillet 1214*, Gallimard, coll. "Folio / Histoire", 1973.
- 6. Flori-1984, Jean FLORI, *L'Idéologie du glaive : préhistoire de la chevalerie*, Droz S.A., coll. "Titre Courant", 1984.
- 7. Flori-1995, Jean FLORI, *La Chevalerie en France au Moyen Âge*, PUF, coll. "Que sais-je", n° 972, 1995.
- 8. Flori-1998, Jean FLORI, *Chevaliers et Chevalerie au Moyen Âge*, Hachette, coll. "La vie quotidienne", 1998.
- 9. Flori-1999, Jean FLORI, *Richard Cœur de Lion : le roi-chevalier*, Payot, coll. "Biographie Payot", 1999.
- 10. Flori-2002, Jean FLORI, *Philippe Auguste, La naissance de l'État monarchique : 1165-1223*, Tallandier, coll. "La France au fil de ses rois", 2002.
- 11. Flori-2004, Jean FLORI, *Aliénor d'Aquitaine : la reine insoumise*, Payot & Rivages, 2004, Paris.
- 12. Frappier-1955, Jean FRAPPIER, *Les Chansons de geste du cycle de Guillaume d'Orange, I. —*

La Chanson de Guillaume, Aliscans, La Chevalerie Vivien, Sedes, 1955.

13. Frappier-1964, Jean FRAPPIER, *Les Chansons de geste du cycle de Guillaume d'Orange, II — Le Couronnement de Louis, le Charroi de Nîmes, la Prise d'Orange*, Sedes, 1964.
14. Galent-Fasseur-1997, Valérie GALENT-FASSEUR, *L'Épopée des pèlerins : motifs eschatologiques et mutations de la chanson de geste*, PUF, coll. "Perspectives Littéraires", 1997.
15. Gauvard-2002, Claude GAUWARD, Alain DE LIBERA, Michel ZINK, *Dictionnaire du Moyen Age*, PUF, coll. "Quadrige", 2002.
16. Gauvard-2004, Claude GAUWARD, *La France du Moyen Âge, du Ve au XVe siècle*, PUF, coll. "Quadrige", 2004.
17. Gosman-1995, Martin GOSMAN, « 'Rex Franciae, Rex Francorum' : la chanson de geste et la propagande de la royauté », in *Aspects de l'épopée romane — Mentalité, idéologie, intertextualité*, Hans VAN DIJK & Willem NOOMEN, Egbert Forsten, 1995, Groningen, pp. 451-460.
18. Hasenohr-1992, Geneviève HASENOHR, Michel ZINK, *Dictionnaire des lettres françaises : le Moyen Âge*, Livre de Poche, 1992.
19. Le Goff-1989, Robert DESCIMON, *Histoire de la France : l'État et les pouvoirs*, Seuil, 1989, (La partie "Le Moyen Age" est rédigée par J. Le Goff.).
20. Le Jan-1996, Régine LE JAN, Michel BALARD, *Histoire de la France : Origines et premier essor, 480-1180*, Hachette, coll. "Carré histoire", 1996.
21. Kay-1995, Sarah KAY, *The « Chanson de Geste » in the age of romance : political fictions*, Clarendon Press, 1995, Oxford.
22. Kunstmann-2002, Pierre KUNSTMANN, « Le lexique de la chanson de geste : étude du vocabulaire de trois chansons (*Roland, Couronnement de Louis, Prise d'Orange*) en contraste avec celui des œuvres historiques de Wace et des romans de Chrétien de Troyes », in *L'épopée romane [Actes du XV^e Congrès international Rencesvals tenu à Poitiers du 21 au 27 août 2000]*, Gabriel BIANCIOTTO & Claudio GALDERISI, Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 2002, Poitiers, pp. 909-915.
23. Lanly-983, Anonyme, André LANLY, *Le Couronnement de Louis : chanson de geste du XII^e siècle*, Honoré Champion, coll. "C.F.M.A TRADUCTION", 1983.
24. Mussot-Goulard-1988, Renée MUSSOT-GOULARD, *La France Carolingienne (843-987)*, PUF, coll. "Que sais-je ?", 1988.
25. Ogurisu-2011, Hitoshi OGURISU, « Un supplément au glossaire de Cour-LouisLe », in *Zeithschrift für Romanische Philologie*, Band 125, Heft 1, De Gruyter, 2011, pp. 411-421.
26. Pacaut-1964, Marcel PACAUT, *Louis VII et son royaume*, S.E.V.P.E.N., 1964.
27. Pernoud-1985, Régine PERNOUD, *Saint Louis et le crépuscule de la féodalité*, Albin Michel, coll. "L'homme et l'événement", 1985, Paris.
28. Sassier-1991, Yves SASSIER, *Louis VII*, Fayard, 1991.
29. Subrenat-1978, Jean Subrenat, « Sur la mort de l'empereur Charles », in *Charlemagne et l'épopée romane [Acte du VII^e congrès international de la Société Rencesvals, Liège, 28 août - 4 septembre 1976]* -, Madeleine Tyssens & Claude Thiry, tome 1, Les Belles Lettres, 1978, pp. 205-213.
30. Waard-1945, R. VAN WAARD, « Le Couronnement de Louis et le principe de l'hérédité de la couronne », in *Neophilologus*, vol. 30, n° 1, ?, 1945, pp. 52-58.



La parenté des manuscrits du *Couronnement de Louis*